

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 24 JUIN 2026**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 2 juillet 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : M. Kossi Eric AHIALEY

**Membres présents** : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Hervé THIBAUD, M. Grégory BRUNET, Mme Laurence MARTEL, M. Raphaël SULTANA, Mme Marie ANDREANI, Mme Patricia BENZEKRY, Mme Véronique BOUCHER, M. Frédéric RENAUD, M. Michel ARACIL, M. Stéphane GENIN, M. Emmanuel MAILLET, Mme Lætitia PEPINO, Mme Sandrine CLAUDIN, M. Samir M'HACHI, Mme Odile LEPINASSE, Mme Nadia DJELTI, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, M. Kossi Eric AHIALEY, Mme Alexcia COULY, M. Patrice BADARD, Mme Lucile MOREL, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Aline CONCHONNET, Mme Dalila KAABECHE, Mme Hélène QUINQUETON

**Membres ayant donné pouvoir** : 6

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. Marc DUBIEF  
M. Michel CHAVALARD pouvoir à Mme Marie ANDREANI  
Mme Muriel NÉMOZ pouvoir à Mme Patricia BENZEKRY  
Mme Elodie CHAZELLE pouvoir à M. Kossi Eric AHIALEY  
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ

**Membres absents**: 3

M. René SIMILLION, M. Fatih DEMIRAY, M. Hervé LEQUIN

**Délibération n°20260624DEL3**

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**Commissions municipales - création**

**RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE**  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au C

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit, et désignent, lors de leur première réunion, un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

Par délibération n° 20260321DEL5 du Conseil Municipal du 21 mars 2026, vous avez accepté la création d'une commission transitoire dans l'attente de l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal pour la mandat 2026-2032.

Ledit règlement intérieur venant d'être adopté au cours de cette séance, il est proposé la création des commissions suivantes, chargées d'étudier les projets de délibérations qui leur seront soumis pour le mandat 2026-2032 :

Commissions	Modalités de réunion	Nb de membres (hors président)
<b>Commission n° 1</b> Administration générale-Finances-Ressources humaines-Informatique	En amont des séances du conseil municipal pour étudier les projets de délibération concernant le périmètre de compétence de la commission	15
<b>Commission n° 2</b> Education-Culture-Sport-Vie associative-Jeunesse-Affaires sociales-Affaires civiles-Vie citoyenne	En amont des séances du conseil municipal pour étudier les projets de délibération concernant le périmètre de compétence de la commission	15
<b>Commission n° 3</b> Aménagement du territoire-Politique territoriale-Habitat-Patrimoine-Développement durable-Commerce-Insertion	En amont des séances du conseil municipal pour étudier les projets de délibération concernant le périmètre de compétence de la commission	15

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **CRÉER** les trois commissions proposées qui seront chargées d'étudier les projets de délibération qui leur seront soumis selon les modalités ainsi présentées.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**